



« VAUX INFOS »

Lettre d'information
du Conseil municipal de Vaux-sur-Somme



C'est avec grand plaisir que je vous retrouve dans ce bulletin municipal de fin d'année. Vous trouverez dans celui-ci dans le cadre du centenaire de l'armistice de la guerre 1914-1918 la courte histoire des enfants de Vaux-sur-Somme tombés au combat. Vous trouverez également les effectifs scolaires de notre regroupement tout en vous précisant que sur notre commune seul un enfant fera son entrée en petite section à la rentrée de septembre 2019 et qu'aucune naissance n'a eu lieu en 2018. Mauvais présage pour l'avenir sur le devenir de notre école et le travail sur le lotissement reste notre priorité.

Cependant un triste constat : on connaît ses droits, on ignore ses devoirs. il ne se passe pas de semaine sans que je reçoive des doléances concernant la vitesse excessive des véhicules, les nuisances sonores, les dépôts sauvages de déchets, la divagation de chiens ou d'animaux, les haies non taillées... j'en passe et des meilleurs !

Bien que les événements très inquiétants de ces derniers jours viennent assombrir ce mois de décembre, je tiens à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2019

Philippe GOSSELIN
Maire de Vaux-sur-Somme



MANIFESTATIONS DU 1^{er} SEMESTRE 2019

Dimanche 20 janvier : Bourse toutes collections Organisé par l'ALVS

Samedi 2 février : soirée tripes Organisée par la société de chasse

Samedi 20 avril : chasse aux œufs Organisée par la municipalité

Samedi 4 et dimanche 5 mai : salon des loisirs créatifs Organisé par l'ALVS

VOTRE MAIRIE

Nouveaux horaires de permanence :
Le mercredi et le vendredi de 8h à 12h

Tél : 03 22 96 04 45

Courriel : mairie.vaux-sur-somme@wanadoo.fr



NOS SOLDATS « MORTS POUR LA FRANCE »

Plus de 1,3 million de militaires décédés au cours de la Grande Guerre ont obtenu la mention "Mort pour la France". Cette mention est attribuée lorsqu'un décès est imputable à un fait de guerre, survenu pendant le conflit ou ultérieurement.

La transcription des actes de décès sur les registres d'état civils du village a été effectuée au cours des années qui ont suivi la fin de la guerre. En effet ce sont les autorités militaires qui étaient en charge de tenir des registres d'état civil, sur le terrain, par les officiers des corps d'armée, divisions, régiments, bataillons et autres unités engagées dans le combat.

À la fin du conflit, ces documents sont confiés au Ministère des Anciens combattants et ont été, par la suite, versés aux Archives nationales.

Comme toute la nation, notre commune a payé un lourd tribut, puisque 9 soldats morts au combat figurent sur le monument aux morts de Vaux sur Somme.

En cette année du centenaire de l'armistice, intéressons-nous à ces valeureux jeunes hommes du village, à qui on a volé la vie. La consultation des archives nationales nous a permis d'apporter un éclairage, certes partiel, sur leur vie et leur disparition à la guerre.

Année 1914

	Naissance	Décès	Age	
 Kléber Aramis LAURENT	22 juin 1886 à Aubigny (80)	2 novembre 1914 à Soupir (02)	28 ans	Soldat au 48e Bataillon de Chasseurs à Pied. « Tué à l'ennemi ». Son nom figure aussi sur le monument aux morts de Corbie Profession : Fileur
Paul Arsène PERDU	30 octobre 1881 à Vaux-sur-Somme (80)	10 novembre 1914 à Brienne-le-Château (51)	33 ans	Soldat au 72e R.I. décédé des suites de maladie contractée au service à l'Hôpital Mixte (<i>Typhoïde</i>). Son nom figure aussi sur le monument aux morts de Ribemont sur Ancre.

Année 1915

 Albert Benjamin CAPART	15 janvier 1895 à Vaux-sur-Somme (80)	5 mai 1915 au Bois d'Ailly (55)	20 ans	Élève de l'École Normale d'Instituteurs d'Amiens en 1912. Élève Maître. A obtenu un sursis, puis entre aux Armées le 20/04/1915. Capitaine au 8e R.I. Disparu au combat. Il figure sur la plaque commémorative du lycée Robert de Luzarche d'Amiens (80).
Louis DARTOIS	12 mars 1886 à Vendhuile-Catelet (02)	28 mars 1915 à Montargis (42)	29 ans	Sapeur au 3e R.G. - 2e Cie. Décédé des suites de blessures de guerre à l'hôpital Mixte
César DELACROIX	27 février 1885 à Heilly (80)	5 octobre 1915 à Souain (51)	30 ans	Soldat au 350e R.I. 2 ^{ème} classe, « tué à l'ennemi ». Il est inhumé dans la nécropole nationale 'Somme-Suippe' (51) (tombe 3531). Marié en 1911 avec Silvanie Boidin à Vaux-sur-Somme, il y habitait rue d'en haut, avec son épouse et son beau-fils Jean Catteloy. Son nom figure aussi sur le monument aux morts d'Heilly.

NOS SOLDATS « MORTS POUR LA FRANCE » (suite)

Année 1916

Kléber Vilmette DUBUS	18 septembre 1888 à Vaux-sur- Somme (80)	15 juillet 1916 au Fort de Souville près de Fleury (55)	27 ans	Soldat au 2e R.Tirailleurs de Marche. « Tué à l'ennemi ». Médaille militaire Citation O. du Régiment n° 3316 " <i>Brave tirailleur. A été tué glorieusement.</i> "
François Charles Jean LARUELLE	9 décembre 1895 à Méricourt- l'Abbé (80)	25 août 1916 au Bois des Loges (80)	30 ans	Soldat au 164e R.I. « Tué à l'ennemi »
Albert Benjamin Étienne NOIRET	27 avril 1882 à Vaux-sur- Somme (80)	7 octobre 1916 à Bouchavesnes (80)	34 ans	Employé à la Réquisition des chevaux du 3 au 4 août 1914. Soldat au 72e R.I. blessé le 25/04/1915 aux Épargnes. « Tué à l'ennemi » Profession : Journalier (ouvrier agricole).

Année 1918

Félix Marcel Eugène CROQUET	5 janvier 1898 à Vaux-sur- Somme (80)	28 octobre 1918 à La Fère (02)	20 ans	Soldat au 9e R.Zouaves. de Marche décédé des suites de blessures de guerre à l'ambulance 204 Profession : Ouvrier de filature
--------------------------------	---	-----------------------------------	---------------	---

EFFECTIFS DU RPI

Le RPI (Regroupement Pédagogique intercommunal) regroupant les communes de Vaux sur Somme, Vaire sous Corbie, Hamelet et Le Hamel, comptait à la rentrée 2018/2019, 153 élèves.

REPARTITION DES EFFECTIFS			
VAUX SUR SOMME			28 élèves + 29 élèves
	Mme Charpentier	Petite Section	24
	Mme Ravello	Moyenne Section	4
	Mme Legrand Cuvillers	Moyenne Section	13
		Grande Section	16
VAIRE SOUS CORBIE			28 élèves
	Mme Prud'homme	CM1	10
		CM2	14
HAMELET			24 élèves
	Mr Carpentier	CE2	15
		CM1	9
LE HAMEL			22 élèves + 26 élèves
	Mme Meunier	CP	22
	Mme Carpentier	CP	6
		CE1	20

Selon les prévisions, les effectifs du RPI devraient atteindre 158 élèves pour la rentrée 2019.

Pour mémoire, le syndicat intercommunal Scolaire (SISCO) dont le siège est à Vaux sur Somme, compte huit membres, qui sont les maires de chaque commune ainsi qu'un membre de chaque conseil municipal.

Ce syndicat scolaire est une structure administrative dont la vocation est d'assurer l'organisation et le bon fonctionnement du RPI.

Transfert de compétence en eau potable



2019, dernière année pour notre Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable.

Après plus de cinquante ans de bons et loyaux services et suite à l'étude diagnostique, nous laisserons, dans un an, à la Communauté de Communes du Val de Somme un héritage dans un état que l'on peut considérer de satisfaisant.

Courant janvier la mise en place de trois compteurs de sectorisation et des équipements de télégestion sera effectuée, ces installations permettront d'étudier le fonctionnement du réseau et d'identifier les secteurs sujets à fuites.

Début 2019, la Communauté de Communes mettra en place une commission eau potable, celle-ci sera composée de 11 élus communautaires, représentant chacun les services d'eau potable présents sur notre territoire. Elle aura pour mission la définition d'un niveau de service et d'un plan d'investissement sur 10 ans en parallèle avec l'impact sur le prix de l'eau, suivis du choix du mode de gestion.

La 4G arrive dans notre village

La déclaration d'achèvement des travaux concernant l'implantation de la nouvelle antenne Orange, route de Bray, vient de parvenir en Mairie. Sa mise en service ne devrait donc plus tarder et, malheureusement, peut-être entraîner des brouillages sur la réception de la TNT.

En cas de brouillage de la réception TNT, vous pouvez appeler un centre d'appel dédié au 09 70 818 818

(du lundi au vendredi de 8h à 19h / prix d'un appel local)

ou par internet : <http://www.recevoirlatnt.fr/>

Un antenniste vous contactera pour une prise de rendez-vous. Il établira un diagnostic du potentiel brouillage. Différents cas peuvent se présenter :

- 1 - Une mauvaise réception de la TNT
- 2 - Un dysfonctionnement de l'installation antenne
- 3 - Un brouillage lié à la 4G

Seul le cas n°3 sera pris en charge l'opérateur



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Val de Somme

Deux brochures éditées par la Communauté de communes du Val de Somme et présentant le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) sont à votre disposition en mairie :

N°1 : diagnostic et objectif du territoire pour 2032

N°2 : projet d'aménagement et de développement durable pour 2032





Affluence record pour la 6eme édition du Festivaux

Fidèle à son concept, l'équipe organisatrice du Festivaux a accueilli cette année encore, 4 groupes du département :

Trou De Mémoire, Lady Godiva, DryBones et Dépassés.

Chacun a pu se produire dans les meilleures conditions grâce à des équipements techniques de premier plan, aussi bien scénique qu'audio.

Le public connaisseur a pu apprécier, quelques reprises de chansons françaises, mais surtout des compositions avec de multiples influences, teintées de pop 60's, punk rock, de blues, ou rock des années 90.

Le succès est au rendez-vous, car jamais ce festival musical n'a réuni autant de spectateurs. La recette : une organisation au cordeau, une entrée à 2€ avec restauration et boissons sur place, et bien sûr des groupes qui ont contribué à une ambiance festive et bon enfant.

Au fil des années, cette manifestation gagne en notoriété et participe à la renommée souhaitée de notre village.

Association Festivaux sur somme.

Siège social Mairie de Vaux sur Somme.

<https://www.facebook.com/festivauxsursomme/>





Cette année, nous avons connu des conditions météorologiques catastrophiques. Cela nous a fortement pénalisé au niveau de nos activités. Mais malgré ces mauvaises conditions climatiques, nous avons réussi à mettre en place notre repas champêtre qui a tenu toutes ses promesses. Je voudrais remercier toutes les personnes qui nous ont accompagné dans cette aventure ainsi que nos pêcheurs. Merci à vous.

Ce devait être une fête dans notre village, ce 23 Septembre 2018, mais la météo en a décidé autrement. Une violente tempête a eu raison de notre détermination à vouloir maintenir notre belle réderie. Sous une pluie battante et un vent soutenu, il a fallu se résigner à arrêter la restauration par mesure de sécurité. Je voudrais sincèrement et du fond du cœur remercier chaleureusement les exposants, qui malgré des conditions météorologiques exécrables, se sont déplacés ainsi que les personnes du village qui se reconnaissent. Merci à tous les bénévoles de l'association. Je vous donne rendez-vous pour la prochaine réderie du 22 Septembre 2019. Le Président : Jacques Mucha

Le nid de frelon asiatique.

Ce n'est qu'en arrière-saison que plusieurs observateurs ont signalé un nid de frelon asiatique fixé sur la cime d'un arbre à la sortie de Vaux/Somme en direction de Corbie. Construit à environ 10 mètres de hauteur, cette habitation multicouche concentrique, piriforme allant de sphérique à ovale, ressemble à une betterave à sucre dont on aurait coupé la racine.

Le nid et sa population, aujourd'hui détruit, a dû contenir plusieurs milliers d'individus et dont plus de 25% seraient des reines.

Ce nid a été démarré par une unique femelle fondatrice ayant survécu et sortie d'hibernation, puis c'est ensuite à la relève des larves devenus grandes que ces bâtisseurs n'ont sans cesse développé cet incroyable chantier, tout en pondant chaque jour des œufs. En octobre il mesurait environ 40 cm de large pour 60 cm de haut.

La reine frelon asiatique peut construire son nid dans les toitures des maisons (grenier, isolation, dépendance...) en passant sous une tuile ou par l'habillage de sous toiture.

Contrairement au frelon européen qui mesure 2 à 4 cm le frelon asiatique, qui mesure 2 à 3 cm attaque systématiquement en rafale dès que l'on s'approche trop près du nid qu'il sent menacé et s'acharne tant que l'on reste à proximité. Le frelon asiatique n'est pas attiré par la lumière, toute la colonie reste au nid et vous laissera profiter de votre terrasse. Au butinage et loin du nid, il n'est pas agressif mais plutôt fuyant.

Ce prédateur représente un risque pour la sécurité publique et un danger pour l'abeille. Devant la hausse du nombre d'interventions l'année dernière, la préfecture a mis en place un protocole d'action vers un processus de destruction.

En cas de suspicion d'une présence de frelons asiatiques, il convient d'appeler le service interministériel de défense et de protection civile de la préfecture, qui interviendra au numéro suivant:

03.22.97.80.80 ouvert 7 jours/7, 24heures/24

Tout signalement peut également être fait à l'adresse de la messagerie suivante: pref-defense-protection-civile@somme.gouv.fr.



FRELON ASIATIQUE = DANGER

COMMENT L'IDENTIFIER

<p>Alles jaunes</p> <p>Pattes jaunes</p> <p>Cercle jaune sur le premier segment de l'abdomen</p> <p>Dernier segment de l'abdomen jaune orangé</p> <p>Frelon asiatique (taille réelle 2 cm) à détruire.</p>	<p>Tête plus claire</p> <p>Pattes brunes</p> <p>Abdomen essentiellement jaune</p> <p>Frelon européen (jusqu'à 4cm) à préserver.</p>
---	--

COMMENT RECONNAITRE SON NID

<p>Nid Frelon asiatique</p> <p>Trou d'entrée du nid sur le côté</p> <p>peut atteindre 80cm de diamètre</p> <p>Le plus part du temps dans les arbres à des hauteurs d'une quinzaine de mètres</p>	<p>Nid Frelon européen</p> <p>Trou d'entrée du nid au dessous</p>
--	---

N'y touchez pas, appelez la préfecture:
03.22.97.80.80

CLASSE ESPÈCE INVASIVE, IL EST DANGEREUX POUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET POUR LA FAUNE LOCALE

Direction des collectivités, service interministériel de défense et de protection civile | Direction départementale de la protection des populations

